

DÉPÊCHE DU 30/10/2017

Le Resah attribue le marché du rituximab au biosimilaire de Biogaran

Mots-clés : #établissements de santé #produits de santé #cancer #médico-social #rhumato #hôpital #génériques-biosimilaires #Roche #Servier #accès au marché #achats #Espic #finances #coopérations

PARIS, 30 octobre 2017 (APMnews) - Le Réseau des acheteurs hospitaliers (Resah) a accordé le marché du rituximab, dont le médicament de référence est Mabthera* (Roche), au biosimilaire de Biogaran (groupe Servier), a-t-il annoncé la semaine dernière dans un communiqué.

A l'issue d'un appel d'offres, "c'est le laboratoire Biogaran avec le biosimilaire Truxima* qui a été retenu" pour le marché public de la fourniture du rituximab, indique le Resah, qui compte quelque 400 adhérents, dont des établissements supports de groupements hospitaliers de territoire (GHT), des établissements de santé privés à but non lucratif et des établissements sociaux et médico-sociaux.

"Grâce à ce nouveau marché, le Resah permet ainsi aux prescripteurs d'accéder à une alternative thérapeutique présentant un avantage économique certain", ajoute-t-il.

Truxima* est le premier biosimilaire du médicament de Roche arrivé sur le marché. Il a obtenu une autorisation de mise sur le marché (AMM) européenne centralisée en février puis a été lancé en France en septembre.

Mabthera* est l'un des principaux produits du groupe suisse, avec un chiffre d'affaires de 7,3 milliards de francs suisses (6,3 milliards d'euros) en 2016, dont 1,9 milliard (1,6 milliard d'euros) en Europe.

Le produit est indiqué dans les lymphomes non hodgkiniens, la leucémie lymphoïde chronique (LLC), la polyarthrite rhumatoïde (PR) et la granulomatose avec polyangéite et polyangéite microscopique.

Le Resah indique dans son communiqué que les premières études économiques menées permettent d'estimer le potentiel de gains à la seule échelle des établissements de santé franciliens hors Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP) à 3,5 millions d'euros, soit un potentiel de 40 millions d'économies à l'échelle nationale.

"Cela représente 50% d'économies par an par rapport au prix historique du princeps", fait valoir le groupement d'intérêt public (GIP).

Le marché du rituximab biosimilaire est accessible "dès à présent" à l'ensemble des établissements de santé quelle que soit leur localisation géographique, "dès lors qu'ils n'auraient pas accès à une offre équivalente dans leur région".

Le Resah avait déjà choisi en 2015 de confier le marché de l'anti-TNF infliximab (princeps: Remicade*, MSD) au biosimilaire de Biogaran, négociant avec l'industriel un accord lié à la performance de son produit (cf [dépêche du 15/12/2016 à 14:46](#)).

Ce n'est pas le cas avec le biosimilaire du rituximab, a indiqué une porte-parole du Resah à APMnews. Elle a ajouté que la structure achèterait aussi "un petit peu" de Mabthera*, pour des situations

spécifiques.

Depuis la loi de financement de la sécurité sociale (LFSS) pour 2017, les règles en vigueur permettent l'interchangeabilité entre médicaments biologiques, c'est-à-dire le remplacement d'un produit de référence par un biosimilaire à tout moment du traitement.

Dans une circulaire diffusée en octobre, les pouvoirs publics ont demandé aux agences régionales de santé (ARS) de transmettre un plan d'action pour favoriser le recours aux biosimilaires (principalement dans les hôpitaux) et de déterminer des objectifs quantitatifs de prescription qu'elles espèrent atteindre à fin 2018 (cf [dépêche du 16/10/2017 à 19:02](#)).

gb/eh/APMnews

[GB7OYN8O3]

POLSAN - ETABLISSEMENTS INDUSTRIES DE SANTE

Aucune des informations contenues sur ce site internet ne peut être reproduite ou rediffusée sans le consentement écrit et préalable d'APM International. Les informations et données APM sont la propriété d'APM International.

©1989-2017 APM International -

<http://www.apmnews.com/depeche/102772/311202/le-resah-attribue-le-marche-du-rituximab-au-biosimilaire-de-biogaran>